



PRÉFET DE L'EURE

**Arrêté n° SCAED-15-35**  
**portant approbation de l'avenant à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels »**

**Le préfet de l'Eure**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU

- le code de l'éducation, notamment ses articles L. 423-2 et L. 423-3,
- le décret n°2001-1227 du 19 décembre 2001 pris en application de l'article L. 423-3 du code de l'éducation et relatif aux groupements d'intérêt public créés en vue de favoriser l'innovation et le transfert de technologie,
- la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,
- le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- la convention constitutive du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » dans sa version modifiée du 6 novembre 2012, complétée le 20 décembre 2012,
- l'arrêté n°SCAED-13-01 du 3 janvier 2013 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels »,
- la décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » en date du 25 mars 2014,
- la notification de sortie du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » de l'APCA en date du 29 novembre 2013,
- la notification de sortie du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » de la société BioAdmetys en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015,
- la demande d'adhésion de l'Esitpa auprès du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » en date du 23 janvier 2015,
- l'avenant à la convention constitutive du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » en date du 2 septembre 2015, annexé au présent arrêté,

**SUR proposition** de Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure,

## ARRETE

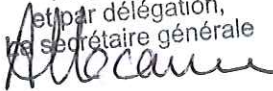
**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'avenant à la convention constitutive du GIP « Plate-forme technologique d'Evreux : microbiologie du froid et qualité des produits alimentaires et bio-industriels » annexé au présent arrêté, est approuvé.

**ARTICLE 2** : Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure est chargée de l'application de cette décision dont une copie sera adressée à Mme la rectrice de l'académie de Rouen et à M. le président de l'université de Rouen chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Evreux, le

**24 SEP. 2015**

Le préfet,

Pour le préfet  
et par délégation,  
la secrétaire générale  
  
Anne Laparre-Lacassagne

## AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Groupement d'Intérêt Public Innovation & Transfert de Technologie

« Plate-Forme Technologique d'Evreux »

La convention constitutive du GIP PFT d'Evreux précise dans son article 5 : « *D'autres organismes régionaux, quelque soit leur statut, peuvent devenir membre du groupement PFT. Toute demande d'admission est soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui suit sa réception au siège du groupement. L'admission fait l'objet d'un avenant à la présente convention et prend effet dès la publication de l'approbation correspondante par l'autorité administrative* ».

L'APCA, dont le siège social est localisée 9 Avenue Georges V 75 008 Paris, est membre du GIP pour le compte de son école l'Esitpa. Par arrêté du 22 juillet 2013, l'Esitpa est devenu un organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'agriculture dénommé « Esitpa, école d'ingénieurs en agriculture ». L'APCA nous a donc informés par un courrier du 29 novembre 2013 de son retrait du GIP à compter du 31 décembre 2013.

L'Esitpa, dont le siège social est localisé 3 Rue du Tronquet - CS 40118 - 76 134 Mont-Saint-Aignan Cedex, a demandé par courrier en date du 23 janvier 2015 à devenir membre du GIP PFT d'Evreux.

La société BioAdmetys, dont le siège social est localisé 9 rue de Pacy 27 930 Miserey, nous a informés par courrier en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015 de sa liquidation judiciaire et de son retrait de fait du GIP PFT d'Evreux à compter du 15 décembre 2014.

Vu la décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du GIP PFT d'Evreux en date du 25 mars 2014,

Vu la notification de sortie du GIP de l'APCA en date du 29 novembre 2013,

Vu la notification de sortie du GIP de la société BioAdmetys en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015,

Vu la demande d'adhésion de l'ESITPA auprès du GIP en date du 23 janvier 2015,

**L'APCA et la société BioAdmetys se retirent des membres du GIP PFT d'Evreux.  
L'Esitpa devient membre du GIP PFT d'Evreux.**

Cette modification prendra effet dès publication du présent avenant au Recueil des Actes Administratifs de l'Eure.

A Evreux, le 25 Mars 2015.

Visa du **Commissaire du Gouvernement** auprès du GIP

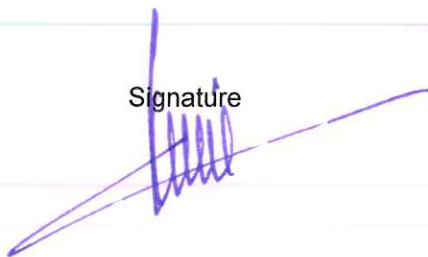
**Mme Claudine SCHMIDT-LAINE**  
**Recteur de l'Académie de Rouen**

Date 02 SEP. 2015

Cachet

*Le Recteur*

Signature



Visa du **Contrôleur Economique et Financier** auprès du GIP

**M Gilles ROCHE**  
**Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Eure**

Date 02 SEP. 2015

Cachet

Signature



Pour le Président du GIP PFT d'Evreux et par  
délégation

Nicole ORANGE, Directrice

**PLATE-FORME TECHNOLOGIQUE D'EVREUX**  
« Sécurité Sanitaire et Environnementale »  
Groupement d'Intérêt Public GIP ITT  
55 Rue Saint Germain - 27 000 EVREUX  
Tél/Fax : 02 32 29 15 18 - www.pft-evreux.fr  
SIRET 182 700 062 00017 - APE 8412Z  
N° TVA intracommunautaire : FR49182700062

Pour l'Esitpa

Sébastien WINDSOR, Président

